

MAISON DES ASSOCIATIONS

Maison des Associations



Généralités

- Les bâtiments sont destinés uniquement aux associations membres.
- Maximum 80 personnes.

Renseignements et réservations

- Les réservations sont agendées par le Bureau de l'Intégration : N° 027/721.22.59.
[Contacter](#)
- [Directives d'utilisation de la Maison des Associations](#)